



BiOZ Le biométhane au cœur de nos territoires

CENTRALE BIOGAZ DES TERRES DE MONTAIGU

Fiche descriptive

©Pascal Léopold

SITE

Z.I. des Landes de Roussais, Rue André-Charles Boule
85600 Montaigu-Vendée (Saint-Hilaire-de-Loulay)

MISE EN SERVICE DU PROJET

Démarrage chantier : septembre 2018
1^{er} m³ de biométhane injecté : septembre 2019

PORTEURS DU PROJET

Centrale Biogaz des Terres de Montaigu :
maître d'ouvrage
ENGIE BiOZ : développeur, concepteur, propriétaire et
exploitant

MONTANT DE L'INVESTISSEMENT

8 900 000 €

€ SUBVENTIONS

ADEME : 514 891 €
Agence de l'Eau des Pays de la Loire : 643 457 €

PARTENAIRES DU PROJET



AGENCE RENNES (SIEGE SOCIAL)

10 Boulevard de la Robiquette
BP 86115
35761 Saint Grégoire Cedex

info.bioz@engie.com
Tél siège social : 02 23 46 17 62

CENTRALE BIOGAZ DES TERRES DE MONTAIGU

22 GWH

©Pascal Léopold

UNITÉ DE MÉTHANISATION COMBINANT INJECTION DE BIOMÉTHANE ET AUTOCONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ RENOUVELABLE

Les premières démarches engagées par ENGIE BiOZ (anciennement VOL-V Biomasse) pour implanter une unité de production de gaz renouvelable local sur le territoire ont démarré en 2011.

En partenariat, notamment avec 20 agriculteurs exploitant 2 500 ha environ, dont 10 d'entre eux exploitent sur la commune de Saint-Hilaire-de-Loulay, et avec le soutien de la commune, le projet situé parc d'activités des Landes de Roussais et Marches de Bretagne sur la commune de Montaigu Vendée (Saint Hilaire-de-Loulay) a pu se concrétiser. L'unité valorise annuellement environ 30 000 tonnes de substrats issus des exploitations agricoles du territoire et des sites agroalimentaires.

En méthanisant ces substrats, la Centrale Biogaz des Terres de Montaigu permet d'injecter chaque année 2 millions de m³ de biométhane dans le réseau GRDF, soit la consommation annuelle de près de 90 bus roulant au gaz ou de 1 800 foyers chauffés au gaz. L'injection de biométhane dans les réseaux de gaz permet à l'ensemble des consommateurs de gaz (industriels, consommateurs domestiques raccordés aux réseaux de distribution) d'accéder à du gaz renouvelable sans changer d'installation.

Alimentée par son propre système solaire photovoltaïque en autoconsommation de 313 kWc, la Centrale Biogaz des Terres de Montaigu produit aussi sa propre électricité. De plus, la mise en place de canalisations transportant le lisier et une partie du digestat limite les émissions de gaz à effet de serre liées au transport..

LES CHIFFRES CLES

Production de biométhane

2 200 000 de m³ soit 22 GWh/an et l'équivalent de la consommation de gaz de 1 800 foyers

Capacité

250 Nm³/h injecté en continu dans le réseau de transport de gaz

Surface totale

2 hectares de terrain

Volume de digestion

7 500 m³ répartis sur deux cuves, pour assurer un temps de séjour [supérieur à 50 jours] des matières organiques permettant une dégradation optimale

Alimentation en substrats

Prévisionnel d'intégration :
30 000 tonnes par an

Type de substrats

70 % d'origine agricole
30 % d'origine agro-alimentaire

Valorisation agricole

20 exploitations agricoles partenaires du projet représentant 2 500 ha de plan d'épandage

Tonnes de CO₂ évitées

5 000 tonnes de CO₂ par an correspondant aux émissions annuelles d'environ 2 500 voitures neuves

